2013 Association des Paralysés de France

LES ÉTATS RÉGIONAUX DE L'INCLUSION • Alsace

PROGRAMME

7 Mars 2013 au Parc des Expositions de Colmar

Avec le concours de : APF Formation – Association des Paralysés de France

Document finalisé V2

Avec le soutien et la participation de :

Région Alsace – Conseil Général Haut-Rhin – Conseil Général Bas-Rhin (www.bas-rhin.fr) – ars Agence Régionale de Santé Alsace – FEHAP Fédération des Établissements Hospitaliers & d'Aide à la Personne Privés Non Lucratifs – Liberté • Égalité • Fraternité République Française – Ville de Colmar – CISI Collectif pour l'Intégration Sociale Individualisée – INS HEA – AFTC Alsace www.aftcam.org – CREAI Alsace – ministère éducation nationale – Fondation Wolfberger – Wolfberger Grands Vins, Crémants & Eaux-de-vie d'Alsace – air à domicile – AG2R La Mondiale – AFVA Association des Foyers de Vie d'Alsace – Réunica

LES ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION EN ALSACE

La nouvelle stratégie européenne pour les personnes handicapées 2010-2020 (1) vise à améliorer leur inclusion sociale, leur bien-être et le plein exercice de leurs droits. A cette fin, la stratégie prévoit une action complémentaire aux niveaux européen et national.

Avec son **projet associatif « Bouger les lignes » (2)** et son **plaidoyer pour « une société ouverte à tous !» (3)** **l'Association des Paralysés de France (APF) et ses partenaires** s'engagent dans une orientation de transformation sociale.

Pour ce faire, **l'Association des Paralysés de France organise dans chaque région de France** les **Etats Régionaux de l'Inclusion** associant tous les partenaires et tous les acteurs de son offre de service.

L'OBJECTIF DES ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION

Avec le concours des politiques publiques et à partir d'un diagnostic partagé, l'objet de ce premier volet des Etats Régionaux de l'Inclusion est **de promouvoir et de développer les actions partenariales à caractère inclusif pour faire avancer concrètement la participation sociale des personnes handicapées.**

L'APF réunira donc ses partenaires d'aujourd'hui et de demain **pour pérenniser et déployer des collaborations à caractère inclusif.**

Partenaires déjà engagés et sollicités : Conseil Régional d'Alsace, Conseil Général 67, Conseil Général 68, Agence Régionale de Santé, Fondation WOLFBERGER, API Restauration, REUNICA, Air à domicile, Ville de Colmar, AG2R, APF Formation

Comité scientifique : APF, CREAI, CISI, AFTC, Marcel Nuss, Serge Ebersold

(1) *http://ec.europa.eu/europe2020*
(2) *http://www.apf.asso.fr*
(3) *http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr*

LA DATE ET LE LIEU DE L'EVENEMENT EN ALSACE : LE 7 MARS 2013

Au Parc des Expositions de Colmar
Rue de la Foire aux Vins - 68000 Colmar
www.colmar-expo.fr

COLMAR EXPO
Notre métier : l'événementiel

LE PUBLIC CIBLE

- Les professionnels et usagers du secteur médico-social (APF et autres associations partenaires)
- Les professionnels du droit commun (collectivités, bailleurs sociaux, centres socioculturels, entreprises, associations,…) qui souhaitent engager des partenariats à caractère inclusifs avec le secteur médico-social et associatif
- Toute~~s~~ les personne~~s~~ concernée~~s~~ par les questions de handicap
- Les personnalités politiques et les représentants des institutions de la région Alsace

LA COMMUNICATION

L'Association des Paralysés de France assurera une communication nationale sur cet évènement prévu dans chaque région et invitera les médias locaux et la presse spécialisée.
Chaque partenaire bénéficiera d'une visibilité sur le programme final, les invitations ainsi que les actes qui seront disponibles sur internet à l'issue de la manifestation.
Un village des partenaires sera mis à disposition au Parc des Expositions de Colmar pour permettre une diffusion des supports d'informations et de rencontrer les participants.

VOUS AVEZ DIT INCLUSION ?

En 2011, l'Association des Paralysés de France a mis l'inclusion au cœur de son nouveau projet associatif « *Bouger les lignes ! Pour une société inclusive* ».
L'inclusion interpelle car elle révèle un véritable changement. Une révolution même, car son concept s'inscrit en opposition au modèle traditionnel français : **l'intégration**.

Mais qu'est ce que l'intégration ?
L'intégration est une volonté et une démarche individuelles de s'insérer et de s'adapter, dans une société qui a la capacité de respecter les différences et les particularités de l'individu. Mais c'est et cela reste donc pour l'individu « *une adaptation au cadre sociétal* ».

Ne pas exclure ou inclure, est-ce la question ?
La lutte contre l'exclusion n'est évidemment pas à « condamner » ! Son objectif est louable autant que son fondement : le respect des droits et de la personne. A terme : aucune personne exclue, aucune personne qui exclue… Est-ce pour autant un but suffisant dans la société actuelle ?
C'est là qu'intervient le concept d'inclusion ! Car inclure n'est pas seulement ne pas exclure. L'inclusion est à la fois un processus et un objectif. Selon la définition de l'économiste indien, Amartya Sen, prix Nobel en 1998 :

« L'inclusion est caractérisée par l'expérience sociale largement partagée et la participation active d'une société, par l'égalité généralisée des possibilités et des chances de la vie qui s'offrent aux gens sur le plan individuel, et par l'atteinte d'un niveau de bien-être élémentaire pour tous les citoyens. »

Ainsi l'inclusion sociale n'est pas qu'une question de lutte contre la pauvreté ou contre les discriminations liées au handicap! **L'inclusion n'a pas seulement comme public cible "les exclus" mais bien l'ensemble des citoyens.**

L'inclusion, *"le fondement même du développement social durable"* !
L'inclusion est donc une vision, une nouvelle façon de penser, un choix de société et donc un choix politique. Le choix d'une société qui se conçoit pour tous, s'adapte à tous, quelles que soient les différences, et qui permet et demande à chacun de participer !

LE PROGRAMME DE LA JOURNEE

- **8h30 : Accueil des participants**

- **9h15 – 9h45 : Introduction et présentation de la journée**
  - Gilbert Meyer, Maire de Colmar
  - Jean-Manuel Hergas, Administrateur APF
  - Michel Haemmerlé, Représentant régional APF

- **9h45 – 10h30 : Définition du concept d'inclusion**
  « Vous avez dit inclusion ? »
  Dialogue entre Serge EBERSOLD et Marcel NUSS sur le concept d'inclusion et son ambition européenne.

- **10h30 – 11h15 : Diagnostic de l'inclusion réalisé et présenté par le CREAI Alsace**
  Etude et analyse de l'ambition inclusive affichée dans les différents schémas publics régionaux.

- **11h15 – 12h45 : Table Ronde : « L'inclusion, un choix politique »**
  - Monsieur le Président du Conseil Régional Alsace
  - Monsieur le Président du Conseil Général du Bas-Rhin
  - Monsieur le Président du Conseil Général du Haut-Rhin
  - Madame le Recteur d'Académie et Chancelière des Universités
  - Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de la Santé
  - Monsieur le Directeur Régional de la Direccte

- **12h45 – 14h00 : Déjeuner**

- **14h00 – 14h45 : Illustration en témoignages vidéos**
  - Vie à domicile (SAMSAH APF Strasbourg 67)
  - Travail protégé et inclusion en entreprise (ESAT APF Rixheim 68)
  - Scolarité inclusive (IEM APF les Acacias Pfastatt 68)
  - Logements accompagnés (AFTC Alsace Illkirch Graffenstaden 67)
  - Le Régiolys – Modèle de transport régional accessible

- **15h00 – 17h00 : Une après-midi de rencontre entre personnes en situation de handicap, professionnels en 5 ateliers pour pérenniser et déployer des collaborations à caractère inclusif**

  L'inclusion concerne tous les secteurs et interrogent plus particulièrement les pratiques médico-sociales. A partir de présentations de projets en cours, les ateliers ont pour objectif de décliner les différents paramètres de l'inclusion dans 5 secteurs identifiés : emploi, scolarité, accès aux soins, habitat, et vie sociale.
  En fonction de son engagement professionnel, les participants choisiront un atelier avec pour objectif de :
  - *Analyser les problématiques de l'inclusion pour le secteur concerné.*
  - *Repérer les différents partenaires de l'inclusion sur la thématique choisie.*
  - *Identifier des pistes de travail pour soutenir une politique d'inclusion.*

1. **Emploi des personnes en situation de handicap : Quels dispositifs de professionnalisation pour accéder à l'inclusion économique ?**

- Objectifs :
  - Dans le cadre de l'emploi, impulser de nouvelles pratiques et élaborer de nouveaux dispositifs de professionnalisation au service de l'inclusion des personnes en situation de handicap

Animateur : Jean-Manuel Hergas, Vice trésorier de l'APF, Paris

Intervenants :

- Inclusion d'un travailleur d'Esat en Enteprise
  - **Elodie Schweitzer,** usager de l'ESAT APF de Rixheim.
  - **Thierry Perreira,** éducateur technique spécialisé à l'ESAT APF de Rixheim
  - **Mme Guilloteau,** Agent Administratif à la MACIF
  - **Mme Litzler**, Responsable développement RH à la MACIF
- Dispositif « Accéder Par la Formation »
  - **Bernard Haas,** salarié EA APF Illkirch
  - **Franck Suzon**, Directeur EA APF Illkirch
  - **Cynthia Wolf,** Technicienne AFPA

2. **Inclusion et scolarité : quelles élaborations conjointes pour un parcours inclusif de l'élève en situation de handicap ?**

- Objectifs :
  - Démontrer que l'inclusion de l'enfant en situation de handicap en milieu scolaire ordinaire est possible si son parcours de socialisation et de scolarité s'est construit avec lui, sa famille, le corps enseignant et les professionnels médicosociaux.

Animateur : Isabelle Arend, Directrice CAMSPS APF 68

Intervenants :

- Inclusion d'un collégien en situation de handicap en milieu scolaire ordinaire
  - **Monsieur Schmitt et Lilian Schmitt,** collégien suivi par le SESSD APF scolarisé au Collège de St Louis
  - **Stéphanie Jehl**, Enseignante
  - **Laurent Limier,** Ergothérapeute SESSD APF
- Redéfinition d'un projet d'Etablissement d'un Institut d'Education Motrice vers une vocation inclusive
  - **Dominique Riou**, Directeur IEM – La Marrière (44)
  - **Jean-François Stirn**, Directeur IEM APF Pfastatt

3. **Inclusion et accès aux soins : comment élaborer avec le secteur sanitaire des dispositifs accessibles aux personnes en situation de handicap ?**

- Objectifs :
  - Impulser de nouvelles pratiques professionnelles et de nouveaux dispositifs d'accès aux soins au service de l'inclusion des personnes en situation de handicap

Animateur : Jean-Louis Berthe, Directeur CAMSP APF Haguenau

Intervenants :

- Mise en place d'un dispositif de prise en charge d'urgence
  - **Xavier Schwartz** – Usager accueil de Jour APF Mulhouse
  - **Dr Goulesque** – Centre Hospitalier de Mulhouse – Service des Urgences
- Présentation dispositif Handident
  - **Dr Brigitte Mengus –** Dentiste à Handident
- Service hospitalier d'aide à la parentalité
  - **Béatrice Idiard-Chamois** – Sage Femme

4. Inclusion et Habitat : Un dispositif résidentiel diversifié au service du projet de vie de la personne

- Objectifs :
  - Entre devoir de protection et respect de la liberté des personnes, démontrer la possibilité de construire des projets à caractère inclusifs.
  - Faire découvrir aux professionnels du secteur la palette des solutions existantes qui permettent une variété des parcours résidentiels des personnes en situations de handicap

Animateur : Nora Pippenger, Directrice FAM APF Marc Duval, Pfastatt

Intervenants :

- Les possibles d'un projet de vie à domicile
  - **Karine Lampe**, ancienne résidente du FAM APF Oberkirch (67)
  - **Françoise Amet**, Directrice Service à Domicile APF Strasbourg
- Les logements accompagnés - AFTC
  - **Jean Ruch,** Président de l'AFTC Alsace
- Le soutien des partenaires de droit commun
  - **Jouhari Achour**, Responsable Pôle Maîtrise d'ouvrage DOMIAL, Strasbourg
  - **Marie Dominique Dreyssé,** Adjointe au maire en charge de l'action sociale territoriale, ville de Strasbourg

5. Vie sociale et citoyenne des personnes en situation de handicap : comment susciter des partenariats locaux au service de l'inclusion ? :

- Objectifs :
  - Dans le cadre de la vie sociale, impulser de nouvelles pratiques professionnelles au service de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Animateur : Pierre RICHARD, Chef de service résidence multiservices, APF Strasbourg

Intervenants

- Collaboration à vocation inclusive – MAS Oberkirch – Club de Danse d'Oberkirch
  - **Maïté Spenle,** Résidente de la MAS APF Oberkirch, Strasbourg
  - **Pia Freiberg,** animatrice du club de danse de Bischheim
  - **Sandrine Fischer,** Adjointe de direction MAS APF Oberkirch, Strasbourg

- Participation citoyenne d'une adhérente APF au conseil de quartier
  - **Jacqueline Bach,** adhérente APF
  - **Lara Millon, adjointe à la ville de Mulhouse** au renouvellement urbain et à la démocratie locale

- **17h00 : Conclusion et perspectives des Etats Régionaux de l'Inclusion**

  - **Erwann DELEPINE** – Directeur Régional APF Alsace

POUR NOUS CONTACTER :

Direction Régionale Alsace APF :

Erwann DELEPINE, Directeur Régional
Tél. : 06 80 67 36 68
Email : erwann.delepine@apf.asso.fr

Michel HAEMMERLE, Représentant Régional
Tél : 03 89 46 49 36
Email : michel.mulhouse@evhr.net

Délégation du Haut-Rhin
70 rue des Merles
68100 MULHOUSE

Alice HEBMANN, Directrice
Tél. : 03 89 46 49 36
Email : alice.hebmann@apf.asso.fr

Christian MEISTERMANN, Représentant Départemental
Tél. : 03 89 46 49 36
Email : dd.68@apf.asso.fr

Délégation du Bas-Rhin
36 rue des petites fermes
67200 STRASBOURG

Catherine SCHALL, Directrice
Tél. : 06 07 01 21 09
Email : catherine.schall@apf.asso.fr

Rolf ENSMINGER, Conseiller Départemental
Tél. : 03 88 28 29 30
Email : rolf.ensminger@gmail.com